

# Annonce sur les Maisons France Santé : qu'en pense AVECsanité ?

AVECsanité salue le lancement du label « Maison France Santé » et appelle à en faire un levier de reconnaissance et de consolidation des équipes coordonnées de soins primaires.

AVECsanité se réjouit de l'annonce du Premier ministre concernant le lancement du label « Maison France Santé », faite hier en Normandie.

Le mouvement, représentatif des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), y voit avant tout la reconnaissance du rôle central des équipes coordonnées dans l'accès aux soins de proximité.

Ce signal politique est positif : il confirme que la réponse aux besoins de santé des populations repose d'abord sur des équipes pluriprofessionnelles ancrées dans leur territoire.

Pour AVECsanité, c'est l'exercice en équipe coordonnée qui garantit la qualité, la continuité des soins.

L'enjeu désormais est de traduire cette ambition dans la mise en œuvre.

Le label « Maison France Santé » devra être un gage de qualité pour les patients, en reposant sur des équipes pluriprofessionnelles ayant défini un projet de santé partagé, en lien étroit avec les usagers et les partenaires du territoire.

Pour devenir un outil de structuration durable des soins primaires, ce label devra s'appuyer sur :

- des critères exigeants, centrés sur la coordination réelle des équipes et leur contribution à la santé publique
- des financements adaptés, à la hauteur des missions de soins, de prévention et de coordination
- et des fonctions support pérennes, indispensables pour accompagner les dynamiques locales dans la durée.

Il devra enfin s'articuler avec le Plan « 4 000 MSP » d'ici 2027, pour renforcer la montée en puissance des équipes pluriprofessionnelles déjà engagées sur les territoires.

AVECsanité et ses fédérations régionales resteront pleinement mobilisées pour accompagner cette démarche avec et pour les patients.

